

De l'aube au crépuscule : régimes de travail des couples d'exploitants agricoles

par Cynthia Silver

Dans la plupart des familles canadiennes, on fait une distinction nette entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré. Toutefois, au sein des familles agricoles, il est plus probable que cette distinction soit moins marquée. D'après le Recensement de l'agriculture, on comptait, en 1996, 66 690 fermes de recensement exploitées par des couples (mari et femme travaillant ensemble). Ces couples représentaient 24 % de toutes les activités de ferme de recensement du Canada et constituaient environ 22 % de la production agricole totale.

Dans le présent article, nous traçons brièvement un profil des régimes de travail des couples d'exploitants agricoles, c'est-à-dire des maris et femmes qui gèrent leur propre exploitation agricole et qui y vivent. Nous cherchons notamment à savoir combien d'heures de travail rémunéré et non rémunéré sont effectuées chaque semaine par ces couples, et comment ce travail est partagé. Nous effectuons une comparaison entre les couples qui n'occupent pas d'emplois rémunérés à l'extérieur de l'exploitation agricole et les couples qui ont des emplois à l'extérieur de la ferme, en accordant une attention particulière au nombre d'heures de travail déclarées par les maris et les femmes qui travaillent uniquement à la ferme.

Moins de la moitié des couples d'exploitants agricoles travaillent uniquement à la ferme

En 1995, près de 50 000 couples d'exploitants agricoles ont géré des exploitations agricoles dont le chiffre d'affaires était supérieur à 10 000 \$. Un peu moins de la moitié de ces couples (48 % ou 24 000 couples) ont exploité une ferme familiale « classique », et tant le mari que la femme ont travaillé exclusivement dans cette exploitation agricole. Les autres couples (26 000) étaient des couples d'exploitants agricoles non classiques, dont au moins un conjoint a effectué un travail rémunéré à l'extérieur de la ferme. Plus des deux tiers de ces conjoints ont travaillé au moins 20 heures par semaine à l'extérieur de l'exploitation agricole. Les couples d'exploitants agricoles travaillent à l'extérieur de la ferme pour diverses raisons; par exemple, certains couples estiment pouvoir agrandir leur exploitation agricole à un niveau viable en investissant le revenu gagné à l'extérieur de la ferme dans des terres ou dans du matériel, tandis que d'autres peuvent être des agriculteurs amateurs.

En effet, les couples d'exploitants agricoles non classiques semblent se porter mieux sur le plan financier. En 1995, environ 52 % des couples d'exploitants agricoles classiques ont tiré

Le présent article est une adaptation de la communication *Patterns of distributing work effort across domains of paid and unpaid work among couples who operate a farm*, présentée par Cynthia Silver, Leroy O. Stone et Sandra Swain lors de la conférence sur la nouvelle économie des régions rurales, qui a eu lieu à Alfred (Ontario) du 11 au 14 octobre 2000. L'étude a été financée par la Division de l'analyse du travail non rémunéré de Statistique Canada.

moins de 10 000 \$ de revenu de l'exploitation agricole, tandis que 28 % d'entre eux ont déclaré un revenu personnel total de moins de 25 000 \$. Par contraste, seulement 18 % des couples d'exploitants agricoles non classiques ont déclaré un revenu personnel total inférieur à 25 000 \$, même si 67 % d'entre eux ont gagné moins de 10 000 \$ grâce à des activités agricoles.

Le revenu déclaré par les couples d'exploitants agricoles classiques suscite des questions intéressantes sur la taille que doit avoir l'exploitation pour qu'une famille puisse en vivre. En 1995, 37 % de ces couples ont tiré plus de la moitié de leur revenu personnel total des activités agricoles, alors que 39 % d'entre eux n'ont tiré aucun revenu de ces activités, parce que leur exploitation

Les données utilisées dans le présent article sont extraites de la base de données du couplage agriculture-population de 1996, laquelle est basée sur le Recensement de l'agriculture et le Recensement de la population de 1996. La population étudiée se compose de fermes de recensement pour lesquelles le mari et la femme étaient inscrits comme exploitants agricoles. Une proportion importante de ces fermes de recensement étaient trop petites pour réaliser un chiffre d'affaires brut de plus de 10 000 \$ et celles-ci ont donc été exclues de l'étude.

Indices de volume de travail

Les questions du recensement qui établissent une différence entre le travail rémunéré effectué à l'extérieur de la ferme et le travail rémunéré effectué à la ferme s'inspirent de l'année 1995 comme période de référence, tandis que les données relatives au travail non rémunéré sont recueillies uniquement pour la semaine de référence qui précède le recensement. C'est la raison pour laquelle l'imputation de l'effort de travail aux activités rémunérées liées à la ferme et à l'extérieur de celle-ci, et aux activités non rémunérées effectuées à la maison (tâches ménagères) n'a pu être réalisée sans recourir à une certaine intégration des données relatives aux diverses périodes de référence.

Les indices de volume de travail sont fondés sur la question du Recensement de la population qui porte sur le nombre d'heures de travail rémunéré effectuées dans la semaine qui précède le recensement. Bien que cette variable hebdomadaire n'établisse pas de différence entre le travail rémunéré effectué à la ferme et à l'extérieur de celle-ci, les heures rémunérées consacrées à du travail effectué à la ferme et à l'extérieur de celle-ci ont été estimées pour la semaine de référence à l'aide de la répartition annuelle de 1995, d'après la déclaration des exploitants agricoles inscrits dans le questionnaire du Recensement de l'agriculture. Cette façon de procéder permet d'ajouter des heures de travail rémunéré à des heures de travail non rémunéré, et disposer ainsi d'une base pour tracer le profil des régimes de travail.

Deux contraintes doivent être signalées concernant cette méthode. Premièrement, il peut y avoir un biais saisonnier en raison de la semaine de référence du mois de mai. Deuxièmement, la proportion du travail rémunéré total qui est consacrée au travail agricole est légèrement surestimée parce que d'autres activités de travail autonome (comme l'exploitation d'un commerce non agricole) ont été exclues des ratios estimés utilisés pour répartir le travail actif entre les activités liées à la ferme et à l'extérieur de celle-ci.

Ferme de recensement : Comprend toutes les activités agricoles pratiquées dans le but de produire des cultures, d'élever du bétail et de la volaille, de fabriquer des produits d'origine animale et d'autres produits agricoles destinés à la vente.

Couples d'exploitants agricoles : Couples constitués d'un mari et d'une femme (légalement mariés ou vivant en union de fait) qui, dans le recensement, ont déclaré être des exploitants agricoles. Les couples dont seulement le mari a indiqué être un exploitant agricole ont été exclus de l'étude, même si l'épouse était susceptible d'accomplir une part importante du travail agricole, parce que le recensement ne permet pas de recueillir des données sur le temps consacré à du travail agricole par des personnes qui n'étaient pas inscrites comme des exploitants agricoles. Les *couples d'exploitants agricoles classiques* n'ont aucun emploi rémunéré à l'extérieur de la ferme (ce groupe comprend un faible nombre de personnes qui exploitent un commerce non agricole, mais qui n'occupent pas un autre emploi). Les *couples d'exploitants agricoles non classiques* ont un travail rémunéré à l'extérieur de la ferme.

Chiffre d'affaires brut de la ferme : Chiffre d'affaires brut d'une exploitation agricole (avant la soustraction de l'amortissement pour dépréciation et des dépenses d'exploitation) réalisé en 1995. Les revenus comprennent le bénéfice net réalisé sur tous les produits agricoles vendus ainsi que des entrées comme les montants versés par des offices de commercialisation, les paiements et les remises provenant de programmes et les remboursements de TPS.

Revenu agricole : Bénéfice net provenant d'un travail autonome et comprenant le revenu tiré de la vente de produits agricoles, les remises ainsi que les montants reçus au chapitre du soutien agricole et dans le cadre de régimes d'assurance.

Revenu personnel total : Revenu que le couple d'exploitants agricoles tire de toutes les sources et qui comprend, par exemple, le revenu d'un travail autonome, des salaires et des traitements, des revenus de placements, des pensions, des montants versés par le gouvernement et les crédits d'impôt.

Tâches ménagères : Travaux domestiques non rémunérés, jardinage ou entretien du foyer non rémunéré effectué pour les membres du ménage ou d'autres personnes; par exemple la préparation des repas, la lessive, la planification ménagère, les courses et la tonte de la pelouse.

Bien que les couples d'exploitants agricoles non classiques consacrent moins de temps au travail agricole que les couples d'exploitants agricoles classiques, ils effectuent souvent davantage de travail rémunéré que ces derniers

	Couples d'exploitants agricoles classiques	Couples d'exploitants agricoles non classiques	
	Travail agricole	Travail rémunéré total ¹	Travail agricole
	Nombre moyen d'heures par semaine, d'après l'indice de volume de travail		
Tous les types de fermes ²			
Petites	71	90	52
Grandes	100	102	77
Fermes laitières			
Petites	86	94	67
Grandes	108	111	91
Fermes d'élevage de bétail			
Petites	76	92	55
Grandes	102	108	80
Fermes porcines			
Petites	--	92	57
Grandes	99	94	69
Fermes avicoles (volaille et œufs)			
Petites	--	--	--
Grandes	87	83	58
Exploitations de blé			
Petites	62	89	52
Grandes	93	103	77
Exploitations de petites graines et de graines oléagineuses			
Petites	58	87	47
Grandes	95	99	74
Exploitations spécialisées diverses			
Petites	78	90	52
Grandes	114	107	75

1. Comprend le travail agricole et les heures de travail effectuées à l'extérieur de la ferme.
 2. Les petites fermes ont un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$; les grandes fermes ont un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 000 \$.
 -- La taille de l'échantillon est trop petite pour produire des estimations fiables.
 Source : Statistique Canada, base de données du couplage agriculture-population de 1996.

n'avait atteint que le seuil de rentabilité ou avait subi une perte. Veuillez noter, cependant, que les familles agricoles bénéficient dans une certaine mesure de biens et de services (comme certains frais de logement et de transport) qui sont partagés par le ménage et l'exploitation agricole. Au moment de soumettre la déclaration de revenus, ces coûts peuvent être portés aux dépenses et déduits du revenu agricole, ce qui augmente le revenu net.

Bien que les couples d'exploitants agricoles classiques aient tiré un faible revenu personnel de leur ferme, un grand nombre d'entre eux ont effectué des activités agricoles exigeant un capital important. Ainsi, 55 % de ces couples disposaient d'éléments d'actif totalisant au moins 500 000 \$, et de ce nombre, 38 % comptaient des actifs évalués à plus de 1 million de dollars. Malgré cela, seulement 21 % des exploitations agricoles classiques ont

réalisé un chiffre d'affaires brut supérieur à 250 000 \$ en 1995.

Les couples d'exploitants agricoles non classiques avaient également tendance à investir un capital important dans leur ferme, mais par rapport aux couples d'exploitants agricoles classiques, il s'agit d'un investissement moins élevé : seulement 40 % d'entre eux avaient des éléments d'actif totalisant plus de 500 000 \$. Toutefois, un investissement moins élevé semble correspondre à un chiffre d'affaires inférieur, puisque seulement 9 % des couples d'exploitants agricoles non classiques ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 250 000 \$ en 1995.

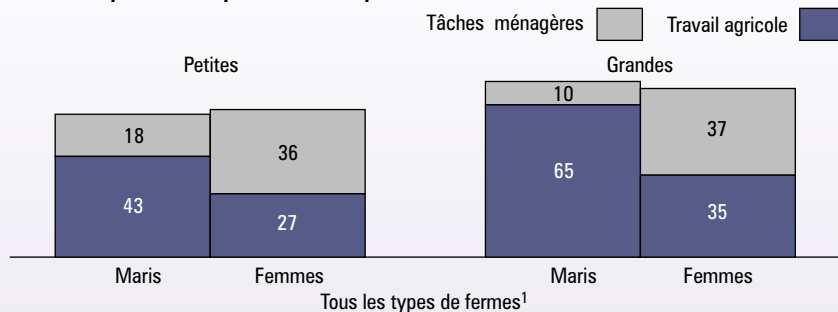
Les investissements et les revenus supérieurs déclarés par les couples d'exploitants agricoles classiques sont un reflet du type de ferme qu'ils exploitent. Environ trois quarts (74 %) des fermes laitières exploitées par des couples étaient gérées par des couples d'exploitants agricoles classiques; de ce nombre, 86 % avaient réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 100 000 \$ en 1995. Par contraste, la vaste majorité des exploitations spécialisées diverses¹ (64 %) et des fermes d'élevage de bétail (62 %) étaient gérées par des couples d'exploitants agricoles non classiques; de ce nombre, 47 % ont déclaré un chiffre d'affaires brut de plus de 100 000 \$.

Certaines fermes demandent plus de travail que d'autres

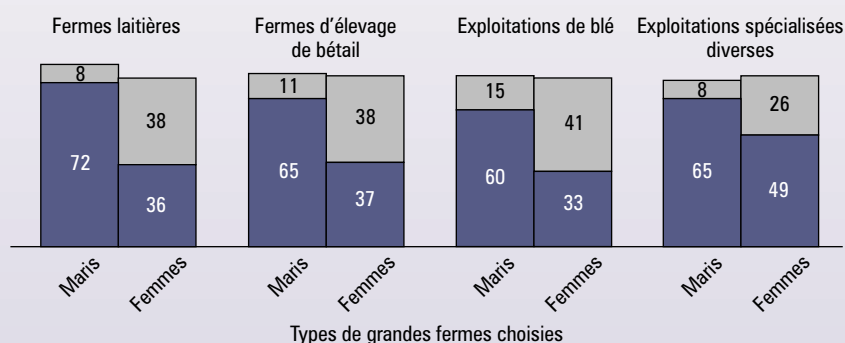
D'après les estimations établies par l'indice de volume de travail, la maxime selon laquelle les agriculteurs travaillent dur de l'aube au crépuscule

1. Les principaux types d'exploitations spécialisées diverses comprennent : l'élevage de moutons, de chèvres, de chevaux, de visons, de renards, de lapins, d'abeilles, d'autre bétail, de bisons, de chevreuils et de lamas, et les exploitations spécialisées dans la culture de champignons, dans la culture de pépinières en serre, dans les produits de l'érable et dans la culture d'arbres de Noël.

Nombre moyen d'heures par semaine, d'après l'indice de volume de travail



... quel que soit le type de ferme



1. Les petites fermes ont un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$; les grandes fermes ont un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 000 \$.

Source : Statistique Canada, base de données du couplage agriculture-population de 1996.

semble être bien vraie, et en général, plus la ferme est grande, plus elle demande d'heures de travail. Les couples d'exploitants agricoles classiques qui ont géré de grandes fermes et dont le chiffre d'affaires annuel était supérieur à 100 000 \$ ont consacré en moyenne 100 heures par semaine au travail agricole, tandis que les couples qui ont exploité de petites fermes et dont le chiffre d'affaires annuel se situait entre 10 000 \$ et 100 000 \$ ont consacré au total 71 heures par semaine à ces tâches².

Les fermes d'élevage de bétail requièrent également davantage de temps pour les couples. Par exemple, les couples d'exploitants agricoles classiques qui ont exploité une ferme laitière ont travaillé 86 heures par semaine dans le cas des petites fermes et 108 heures par semaine dans le cas

des grandes fermes. Par contraste, les couples qui ont géré des exploitations de blé ont effectué, en moyenne, une semaine de travail de 62 heures dans le cas des petites fermes et de 93 heures dans le cas des grandes fermes.

Par rapport aux couples plus âgés, les couples d'exploitants agricoles où la femme avait moins de 45 ans ont consacré plus de temps au travail agricole. Les couples de 35 à 44 ans ont travaillé 100 heures par semaine à la ferme, tandis que les exploitants agricoles plus âgés (qui formaient un petit groupe) ont consacré environ la moitié de ce temps (55 heures par semaine) au travail agricole.

Dans l'ensemble, les couples d'exploitants agricoles non classiques ont travaillé moins d'heures à la ferme que les couples d'exploitants agricoles classiques. Cependant, parce qu'ils

occupaient aussi un emploi à l'extérieur de la ferme, ces derniers ont consacré un plus grand nombre d'heures à un travail rémunéré que les premiers. En fait, les couples d'exploitants agricoles non classiques exploitant une petite ferme ont travaillé plus d'heures par semaine (90 heures) que les couples d'exploitants agricoles classiques (71 heures).

Les couples d'exploitants agricoles classiques divisent la charge de travail à parts égales

Des études effectuées dans d'autres pays ont montré que la répartition du travail et la prise de décisions au sein des ménages agricoles sont différentes pour les hommes et les femmes. La femme est plus susceptible d'accomplir des tâches « ménagères », tandis que l'homme a plus tendance à effectuer le travail « à l'extérieur de la maison », même lorsque l'un ou l'autre, ou les deux, travaillent aussi à l'extérieur de la ferme³. Une étude menée en 1994 portant sur les rôles des femmes au sein des exploitations

2. Statistique Canada utilise les données relatives au chiffre d'affaires brut pour classer les fermes selon la taille, même si les revenus peuvent varier d'une année à l'autre. Dans le présent article, les fermes dont le chiffre d'affaires se situait entre 10 000 \$ et 99 999 \$ en 1995 sont considérées comme de petites fermes, alors que les exploitations dont le chiffre d'affaires était supérieur à 100 000 \$ sont considérées comme de grandes fermes.

3. John Wilson, Ida Harper Simpson et Richard Landerman, « Status variation on family farms: Effects of crop, machinery and off-farm work », *Rural Sociology*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 136 à 153; Margaret Alston, « Women and their work on Australian farms », *Rural Sociology*, vol. 60, n° 3, 1995, p. 521 à 532; Sara Tufts Rickson et Peter L. Daniels, « Rural women and decision making: Women's role in resource management during rural restructuring », *Rural Sociology*, vol. 64, n° 2, 1999, p. 234 à 250; Nora C. Keating et Heather M. Little, « Getting into it: Farm roles and careers of New Zealand women », *Rural Sociology*, vol. 59, n° 4, 1994, p. 720 à 736.

agricoles en Nouvelle-Zélande a indiqué que la prise en charge exclusive de la production agricole ne leur était pas permise, même si elles participaient directement à diverses activités liées à la ferme. Malgré cela, la quantité de travaux domestiques dont elles avaient la responsabilité diminuait à mesure que leur rôle au sein de la ferme évoluait progressivement de celui de « ménagère » à celui d'« exploitante agricole », en passant par le rôle de « commis de ferme à temps partiel »⁴.

Au Canada également, les couples d'exploitants agricoles classiques ont tendance à partager leurs longues heures de travail en fonction de rôles considérés comme propres à l'homme et à la femme. Ainsi, les maris effectuent généralement une plus grande partie du travail agricole, même si leur femme est aussi exploitante agricole; parallèlement, les femmes accomplissent toujours une plus grande partie des tâches ménagères. Dans l'ensemble, les maris ont effectué environ 60 % à 85 % de travail agricole de plus que leur femme, tandis que les femmes ont accompli 2 à 4 fois plus de tâches ménagères que leur mari. Toutefois, le volume de travail total accompli par chacun des conjoints au sein de ces couples d'exploitants agricoles classiques était pratiquement le même.

Dans le cas des petites fermes, les maris et les femmes ont travaillé en moyenne 61 heures et 64 heures par semaine respectivement. Les maris ont consacré 71 % de leur temps (43 heures) au travail agricole, alors que les femmes ont consacré 57 % de leur temps (36 heures) aux tâches ménagères. Dans le cas des grandes fermes, les couples ont travaillé un plus grand nombre d'heures (les maris, 75 heures au total, et les femmes, 72 heures). Par contre, si les

maris ont consacré presque la totalité de leur temps de travail aux activités liées à la ferme (87 % ou 65 heures), les femmes ont réparti leur temps presque également entre le travail agricole et les tâches ménagères (35 heures et 37 heures respectivement).

La répartition du travail agricole au sein de couples d'exploitants agricoles classiques est également liée au type d'exploitation agricole. Par exemple, les femmes ayant travaillé dans une ferme laitière ont participé dans une moindre proportion au travail agricole (50 %) que les femmes ayant travaillé au sein d'une exploitation de blé (55 %) ou dans une exploitation spécialisée (75 %).

Lorsque le ménage comprend de jeunes enfants, l'influence de ces derniers sur la répartition du travail est prévisible. Par exemple, de jeunes femmes ayant des enfants de moins de six ans ont effectué moins de travail agricole (28 heures) que les femmes sans enfants de cet âge (39 heures); en revanche, elles ont consacré nettement plus de temps aux tâches ménagères (43 heures comparativement à 28 heures). Étant donné que cette estimation ne comprend pas le temps consacré entièrement à la garde d'enfants, elle n'inclut pas tout le travail non rémunéré effectué par les exploitantes agricoles qui ont de jeunes enfants.

Résumé

Travailler de longues heures est chose courante pour les couples d'exploitants agricoles, qui se consacrent entièrement à l'exploitation de leur ferme et aux tâches ménagères. Bien que les maris accomplissent une plus grande partie du travail agricole et que les femmes s'occupent davantage des tâches ménagères, le volume total de travail rémunéré et de travail non rémunéré effectué au sein d'une exploitation agricole est partagé également entre les conjoints. Cela dit, il existe des variations en ce qui a trait au volume de travail accompli par les exploitants de différents types de fermes. En général, plus la taille de la ferme est grande, plus la proportion du travail agricole effectué par le mari et la proportion de tâches ménagères accomplies par la femme sont importantes. Autrement dit, plus la ferme est grande, plus la répartition du travail se fait en fonction du sexe des exploitants.

TSC

Cynthia Silver est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

La publication

Tendances sociales canadiennes

Vous en servez-vous pour vos affaires?

Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6.

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca



4. Keating et Little, *ibid.*